

Petits-déjeuners à l'école : qui les a suspendus ?

L'écologiste Rudy L'Orphelin s'est ému de la suppression « par la municipalité d'Aristide Olivier » de la distribution de ce repas dans les écoles des quartiers prioritaires. Mais ce dispositif n'est pas municipal.

Pourquoi ? Comment ?

De quoi parle-t-on ?

Dans un communiqué diffusé jeudi, l'écologiste Rudy L'Orphelin, conseiller municipal à Caen et candidat aux élections municipales de 2026, s'insurge d'une « **décision incompréhensible et injuste** » : la suppression « **des petits-déjeuners dans les écoles des quartiers prioritaires de Caen** ». Et pointe explicitement du doigt l'équipe municipale en place.

« **En cette rentrée 2025, la municipalité d'Aristide Olivier (maire de Caen, N.D.L.R.) a décidé de supprimer purement et simplement les petits-déjeuners jusqu'alors proposés aux enfants des familles les plus modestes dans les écoles des quartiers prioritaires de la ville** », écrit-il.

La mairie a-t-elle vraiment supprimé ce dispositif ?

Contactée, la mairie présume d'une « **mauvaise compréhension** » de la part du conseiller municipal. « **Ces petits-déjeuners sont un dispositif mis en place par l'Éducation nationale, il dépend de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), absolument pas de la mairie**, indique la Ville. **Nous ne faisons qu'accompagner humainement la distribution de ces petits-déjeuners, assurée par des personnels municipaux.** »

La municipalité fait savoir que cette distribution n'est pas supprimée mais suspendue : « **C'est déjà arrivé l'année dernière. C'est une question de crédit : il n'y a plus d'argent dans l'exercice budgétaire 2025.** »

Quelle est l'idée derrière la mise en place de ces petits-déjeuners ?

La DSDEN confirme : « **Ces petits-déjeuners sont un dispositif qui existe depuis 2019**, explique Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados. **C'est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale, qui en est à l'initiative, et les collectivités qui accompagnent. L'État prend ainsi en charge le coût du petit-déjeuner par élève, dans les zones d'éducation prioritaire, avec un objectif de santé publique pour les enfants les plus défavorisés : le ventre vide, ils ne peuvent pas apprendre correctement. Mais aussi une approche pédagogique : l'éducation aux goûts.** »

À Caen, ce dispositif concerne les établissements en REP (Réseau d'éducation prioritaire), REP + et QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville), soit une subvention d'environ 60 000 €.

Mais pour l'année scolaire 2025-2026, il ne sera maintenu qu'en faveur des établissements en REP +, soit les écoles Eustache-Restout, Louis-Le-Chatelier et Viera-Da-Silva. « **Nous verrons les consignes budgétaires suivantes pour poursuivre cette action et l'élargir à nouveau** », explique la Dasen.

Est-ce que la ville peut maintenir cette action ?

Le conseiller-candidat Rudy L'Orphelin, maintient toutefois son propos. « **Que l'État se désengage, c'est une chose, mais la Ville doit œuvrer pour maintenir ces petits-déjeuners. Mieux, le dispositif doit être élargi : cela ne concernait que deux matinées d'école sur quatre, il faut que cela soit déployé toute la semaine.** »

La municipalité ne pourrait toutefois pas faire grand-chose : « **Nous n'avons pas le droit, en période pré électorale, de mener de nouvelles politiques** », commente-t-elle.

Que s'est-il dit au conseil municipal d'hier soir ?

Comme attendu, l'élu d'opposition Rudy L'Orphelin a pu, en conseil municipal hier soir, mettre le sujet sur la table en introduction de séance.

Amandine François-Goguillon, adjointe en charge des écoles, a notamment apporté la réponse suivante : « **Nous avons demandé à plusieurs reprises, pour cette rentrée 2025, le positionnement pour cette année 2025-2026. [...] L'Éducation nationale nous a annoncé la semaine dernière la reconduction du dispositif dans les écoles en REP +. Nous allons maintenant pouvoir travailler avec elle à sa mise en œuvre. En attendant, comme c'est le cas depuis la rentrée, nous avons toujours des petits déjeuners de secours disponibles.** »

Gaëlle LE ROUX avec Louis MADELAINE.



Depuis 2019, des petits-déjeuners gratuits sont proposés dans les écoles maternelles et primaires des quartiers prioritaires, notamment à Caen. Archives Ouest-France